L'année en revue 2007

Partenariat Afrique Canada

Photo : PAC

Partenariat Afrique Canada

Mandat

Partenariat Afrique Canada travaille avec des organisations en Afrique, au Canada et ailleurs pour bâtir un développement humain durable en Afrique. PAC poursuit les objectifs suivants :

Renforcer les efforts des Africains et des Canadiens en matière de recherche et de dialogue politique par rapport au développement humain durable en Afrique.

Faciliter chez les décideurs africains, canadiens et internationaux l'adoption et la mise en oeuvre de politiques qui favorisent le développement humain durable en Afrique.

Susciter une meilleure compréhension du développement humain durable en Afrique et un engagement plus important envers celui-ci.

Programme

PAC entreprend un grand nombre d'activités connexes ayant comme objectif général de promouvoir le développement humain durable en Afrique. Il se concentre sur plusieurs thèmes apparentés, dont chacun a des répercussions sur la sécurité humaine et le développement en Afrique :

- les ressources naturelles et le développement
- la paix et la sécurité humaine
- la gouvernance
- la souveraineté alimentaire.

Les interventions dans ces domaines sont variées, mais chacune sert à développer le but central qu'est l'approfondissement de notre compréhension des questions critiques pour le développement de l'Afrique, en particulier dans les régions qui ont connu des conflits. En exécutant ce programme, PAC considère que son rôle est celui d'un lieu de dialogue, de recherche et d'action sur le développement en Afrique.

Le mont Cameroun dans le brouillard.
Ce volcan actif est la plus haute
montagne de l'Afrique de l'Ouest.

Table des matières

Message 2

Conseil d'administration, personnel et équipe de recherche 3

Ressources naturelles et développement

- Les diamants et la sécurité humaine 4
- La Diamond Development Initiative 5

Paix et sécurité humaine

- La prévention de la violence à l'égard des femmes en République Démocratique du Congo 6
- La Conférence internationale sur la région de Grands Lacs 6

Gouvernance

- Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs 7

Souveraineté alimentaire

- La souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest 8

Financement et partenaires 9

Publications 10

Maintenir le cap

La plupart des gens conviendraient qu'il n'y a pas de voie facile vers le « développement ». C'est particulièrement vrai dans les pays d'Afrique qui ont connu des conflits. Les cicatrices de la guerre sont difficiles à effacer, mais il est encore plus nécessaire d'éliminer les causes premières de ces conflits. Cela exige un effort soutenu de la part de tous les intervenants – à l'intérieur des pays en question de même que dans la communauté internationale.

Ces dernières années, les pays occidentaux donateurs ont généreusement contribué, financièrement, en personnel et en équipement, pour aider à ramener la paix dans des régions touchées par des conflits telles que la Sierra Leone, le Liberia et la République démocratique du Congo. Mais maintenant que les guerres ont pris fin – et chacun de ces trois pays a récemment tenu avec succès des élections démocratiques – les ressources se font rares pour aider les pays à régler les problèmes fondamentaux que sont la pauvreté, l'inégalité entre les sexes et le sous-développement.

Dans le contexte africain actuel, pourquoi sommes-nous collectivement empressés à réagir à une urgence, mais lents à aider à la reconstruction? L'enthousiasme manifesté par les gouvernements du G8 pour concentrer l'attention sur l'Afrique en 2002 semble se dissiper. Une période de cinq années peut sembler longue lorsqu'il est question d'affaires internationales, mais c'est une courte période lorsqu'il s'agit de développement. Nous devons nous efforcer davantage d'aider nos gouvernements à adopter une vision à plus long terme.

À l'échelle internationale, Partenariat Afrique Canada a pu aider le Processus de Kimberley à renouveler ses efforts visant à éradiquer les diamants de guerre et à prendre des mesures pour réduire le commerce des diamants illicites. Nous avons aussi aidé à lancer la Diamond Development Initiative, un effort international pour appuyer les collectivités où l'on fait de l'extraction artisanale, qui sont le premier maillon de la chaîne des diamants. Dans la région des Grands Lacs, PAC joue un rôle de conseiller relativement à la création d'un mécanisme de certification des minéraux de grande valeur, une initiative importante axée sur l'une des causes fondamentales des guerres dans la région. Parallèlement, nous soutenons aussi des organisations de la société civile congolaise dans leurs efforts pour prévenir la violence à l'égard des femmes – l'une des pires manifestations du récent conflit.

Dans tous nos programmes, nous cherchons à appuyer les organisations de la société civile et à établir des partenariats avec elles, en particulier les réseaux et les coalitions qui interviennent dans des domaines spécifiques. En Afrique occidentale, on a vu s'organiser récemment une importante coalition qui se veut une réaction aux tentatives de certaines multinationales et de certains gouvernements d'introduire les OGM dans la région. La coalition représente des centaines d'organisations de la société civile qui croient au principe de la souveraineté alimentaire et œuvrent pour aider les collectivités à protéger leur agriculture et leur biodiversité. En plus d'appuyer leur travail, PAC a été en mesure d'amener des représentants de la coalition au Canada afin de discuter avec des Canadiens de problèmes communs concernant la production alimentaire, la protection de l'environnement et la biodiversité.

Il importe de souligner qu'il y a actuellement de très importantes initiatives qui ont lieu en Afrique. L'une des moins bien connues est le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de l'Union africaine. Les pays participants réalisent des évaluations participatives détaillées de leur gouvernance afin de cerner les secteurs à améliorer. PAC a mis sur pied un programme pour aider à habiliter la société civile africaine à mieux participer à cette initiative. Il est clair que l'amélioration de la gouvernance est une priorité dans la plupart des pays, mais surtout dans les pays riches en ressources naturelles. PAC a donc entrepris d'appuyer activement la campagne Publiez ce que vous payez, particulièrement au Canada.

Nous croyons que ce rapport montrera comment Partenariat Afrique Canada, avec l'appui généreux de ses alliés, a su consolider ses actions et en élargir la portée, dans bon nombre de domaines. PAC a obtenu d'assez bons résultats quant au respect de ses engagements. Toutefois, il y a encore beaucoup à faire pour s'attaquer aux nouveaux sujets de préoccupation en Afrique. Nous vous remercions de nous aider à maintenir le cap.

Mary Rusimbi
Présidente

Bernard Taylor
Directeur général

Partenariat Afrique Canada

Conseil d'administration en 2007

Hon. Flora MacDonald (Canada)
Présidente d'honneur

Mary Rusimbi (Tanzanie)
Présidente

Madeleine Drohan (Canada)
Vice-Présidente

Alex Neve (Canada)
Secrétaire-trésorier

Bisi Adelaye-Fayemi (Ghana)

Kebede Asrat (Éthiopie)

David Kalete (Royaume-Uni)

Olivier Mbanga (Cameroun)

Matthew Pearce (Canada)

Mirabelle Rodrigues (Canada)

Rebecca Tiessen (Canada)

Alexandre Trudeau (Canada)

Ken Wiwa (Nigéria)

Le personnel et l'équipe de recherche en 2007

Afrique

Engudai Bekele
Coordonnatrice

Canada

Bernard Taylor
Directeur général

Dorothée Gizenga
Directrice de programme

Josée Létourneau
Administratrice

Francisca Sousa
Comptable

Équipe de recherche

Ian Smillie
Coordonnateur
de recherche

Chercheurs

Shawn Blore
Ousmane Déme
Lansana Gberie

323 rue Chapel,
bureau de PAC à Ottawa.

Ressources naturelles et développement

Diamants et sécurité humaine

Le continent africain possède une abondance de richesses naturelles. Ces ressources peuvent constituer un catalyseur efficace du développement du continent si elles sont gérées de manière durable et si les revenus tirés de leur exploitation sont utilisés au bénéfice des populations africaines. Dans le passé, les ressources naturelles ont malheureusement servi à alimenter divers conflits. Ainsi, les diamants de guerre utilisés par les armées rebelles pour payer leurs armes ont fait partie des plus importants problèmes internationaux de sécurité humaine de la dernière décennie en Angola, en RDC, au Liberia et en Sierra Leone.

Le Processus de Kimberley (PK), qui vise à briser le lien entre le commerce des diamants bruts et les conflits armés, est en vigueur depuis janvier 2003. Il s'est, à juste titre, acquis la réputation d'être un mécanisme efficace pour favoriser la paix et prévenir les conflits. Sa capacité de réunir des intervenants du secteur privé, des gouvernements et de la société civile est probablement sans précédent; elle a été fort remarquée et on y fait souvent référence.

Il s'agit d'un mécanisme de réglementation auquel 48 membres, représentant 74 pays, ont adhéré jusqu'à maintenant, la Communauté européenne et ses États membres ne comptant que pour un seul participant. Ensemble, ces pays réalisent 99 % du commerce mondial des diamants. Bien que le processus prenne de la vigueur, il doit néanmoins relever certains défis puisque les contrôles et les normes d'application du PK doivent constamment être renforcés.

Description de projet

On pourrait dire de la participation de PAC au Processus de Kimberley au cours de l'année qui s'achève qu'elle s'est évertuée à protéger l'efficacité et la crédibilité du Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK). Les recherches et le dialogue sur les politiques réalisés par PAC au sein du PK ont aidé ce dernier à rester solide et à inspirer confiance au public en ce qui concerne le commerce des diamants.

En plus de sa participation régulière à divers comités du PK, PAC a joué en 2006 un rôle actif et essentiel dans l'Examen triennal du Processus de Kimberley, qui visait à évaluer et améliorer l'ensemble des activités du PK. Les recherches de PAC sur la mise en œuvre insatisfaisante du Système de certification du Processus de Kimberley par le Brésil ont donné lieu à une intervention de la police fédérale du Brésil et à la suspension de tous les envois de diamants à partir du Brésil entre février et septembre 2006, ainsi qu'à la réorganisation du système de mise en œuvre du PK dans ce pays. Le rapport suivant de PAC sur le Venezuela, qui montrait que 100 % des diamants du Venezuela étaient exportés frauduleusement sans certificats du Processus de Kimberley, a amené les autorités de ce pays à jouer un rôle plus actif au sein du PK et à rendre davantage de comptes dans le cadre du système international.

Le Processus de Kimberley s'appuie sur une démarche d'évaluation par les pairs. Conformément à ses objectifs de renforcement des capacités et de soutien à la société civile africaine, PAC a parrainé la participation de son partenaire congolais, le CENADEP, à une visite d'examen en Tanzanie. PAC a aussi pris part à la mission d'examen au Liberia, un pays qui a ensuite finalement adhéré au SCPK. La création, par PAC et ses partenaires, de la Coalition de la société civile du PK, composée d'organisations du Sud (Afrique et Amérique du Sud) et du Nord (Europe et Amérique du Nord), a été une autre réalisation d'importance en 2007.

Un aspect majeur du travail de PAC est l'appui à l'apprentissage et au partage des connaissances en ce qui concerne les diamants de guerre et les questions connexes. Nous avons donc continué à répondre aux demandes d'information et de conseils de la part de chercheurs et d'universitaires de partout au monde, et à offrir des présentations et des entrevues dans les médias. La récente production par le History Channel des États-Unis du documentaire « Blood Diamonds », où le travail de PAC est bien mis en évidence, est un bon exemple de cette collaboration avec les médias.

« À la suite de la participation de la *Cooperativa dos Garimpeiros da Região do Coromandel* et de la *Cooperativa Regional Garimpeira de Diamantina*, à la Plénière du PK, en novembre 2007, à l'invitation de Partenariat Afrique Canada et après que nous soyons devenus membres de la Coalition de la société civile pour le PK, le gouvernement du Brésil a reconnu l'importance de notre participation à la mise en œuvre du SCPK au Brésil. *Le Forum Brasileiro do Processo Kimberley*, un forum mixte réunissant le gouvernement, l'industrie et la société civile a été créé et a tenu des réunions en novembre et en décembre 2007. Sans l'invitation de PAC à participer au Processus de Kimberley, rien de cela ne se serait produit. »

– Dário Machado, président – *Cooperativa dos Garimpeiros da Região do Coromandel*

Ressources naturelles et développement

La Diamond Development Initiative

Le fait de contrôler le commerce des diamants bruts ne touche cependant qu'à un aspect des problèmes associés aux diamants. Les difficultés commencent à l'étape de l'extraction, où les activités sont en bonne partie illicites dans les pays de production alluviale. Toutefois, même là où ces activités sont licites, l'extraction minière artisanale pose problème. La Diamond Development Initiative (DDI) cherche à établir, par l'entremise d'un nouveau système de partenariats interreliés, un environnement de développement et de réglementation qui permette d'extraire et commercialiser des diamants bruts au bénéfice des mineurs artisans, des collectivités locales et des gouvernements, de même que de l'industrie du diamant, donnant ainsi tout son sens à l'expression « diamants du développement ». C'est un résultat logique de l'effort visant à mettre un terme aux « diamants de guerre », qui est le fondement du Processus de Kimberley.

Dans une grande proportion, les mineurs artisans ne sont ni réglementés ni inscrits, et ils travaillent dans des conditions qui les rendent vulnérables à une variété de prédateurs. Ils touchent une faible rémunération et leurs conditions de travail les privent pour ainsi dire de toute protection en matière de santé et de sécurité. Bien que les gouvernements des pays producteurs de diamants alluviaux reconnaissent « l'immense contribution de l'extraction artisanale » à leurs économies nationales, on a fait très peu de choses au cours des décennies pour améliorer la rémunération ou les conditions de travail des mineurs. La question a des implications économiques et sociopolitiques profondes pour plusieurs pays africains et pour des millions de personnes. Aujourd'hui, la misère des mineurs artisans déborde les conflits et touche directement sept des huit objectifs du Millénaire pour le développement.

Description de projet

PAC a participé à chaque étape du développement et de la consolidation de la DDI. Jusqu'à la fin de 2006, l'initiative de la DDI était coordonnée par un petit groupe directeur formé d'ONG et de représentants de l'industrie, dont PAC faisait partie. En décembre 2006, DDI International a été enregistrée à titre d'organisation sans but lucratif. Outre un conseil d'administration représentatif, on a créé un groupe consultatif réunissant quelque 30 dirigeants de gouvernements, de la société civile et de l'industrie du diamant. En octobre 2007, la DDI s'est assuré un financement de la part du gouvernement de la Suède et de la Tiffany Foundation pour ses activités, ce qui lui permettra d'élaborer un programme complet pour les années à venir.

En plus d'appuyer la DDI en tant qu'institution, PAC a participé à l'élaboration d'un projet de la DDI dans la région de Kisangani, en RDC, une zone auparavant occupée par les rebelles. Le projet vise à accroître la sécurité dans les champs de diamants alluviaux grâce à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des mineurs artisans. On a procédé à des études d'évaluation des besoins et à des consultations auprès de la collectivité locale, et on a cerné des projets et des programmes spécifiques, adaptés aux besoins décelés. En Sierra Leone, on a approfondi les recherches afin de permettre d'établir des normes et des lignes directrices relatives aux interventions commerciales et de développement dans les régions d'extraction artisanale.

Photo : Shawn Blore

Mineurs de diamants artisans à Maludi, en Angola, 2007

Paix et sécurité humaine

Prévention de la violence faite aux femmes en République démocratique du Congo

Après trois années de transition succédant à une décennie de guerre qui a coûté la vie à plus de quatre millions de personnes, la RDC a tenu avec succès des élections nationales en 2006. Toutefois, divers groupes de la milice ont continué à terroriser les civils dans de nombreuses régions de l'est du Congo. Depuis la fin de 2006, on a vu poindre de nouveaux conflits et près de 400 000 personnes ont été déplacées.

La violence sexuelle à l'égard des filles et des femmes n'a pas cessé avec la fin des conflits armés, ni après les élections. En fait, les manifestations de violence sexuelle ont récemment monté en flèche. La triste réalité, c'est qu'avec l'incidence et la fréquence de plus en plus élevées des viols et de la violence sexuelle, ces crimes sont perçus par les collectivités locales comme étant « normaux » dans le contexte de la guerre. Le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies sur la violence à l'égard des femmes indique qu'au cours des six premiers mois de 2007, on a estimé à 4 500 les cas de viol rapportés dans la province orientale du Sud-Kivu seulement, de nombreux autres cas n'étant pas rapportés.

La violence sexuelle à l'égard des femmes est un problème bien connu aujourd'hui, et plus particulièrement lorsqu'elle est associée aux situations de conflit. La perception beaucoup trop répandue est que la violence sexuelle et le viol sont des problèmes de femmes, et qu'il est moins urgent de les régler que de régler les nombreuses difficultés auxquelles est confronté un pays au sortir de la guerre. On n'a pas encore tout à fait compris que la résolution de ce problème est une condition fondamentale de la paix et on n'y accorde pas la priorité nécessaire.

Description de projet

Après avoir tenu, en 2003, une consultation en République démocratique du Congo, qui a permis de faire ressortir le besoin de s'attaquer au problème de la violence faite aux femmes et au recours apparent au VIH comme arme de guerre, PAC a publié en 2004 un rapport intitulé *Why Gender Still Matters: Sexual Violence and the Need to Confront Militarized Masculinity*. S'appuyant sur les constatations du rapport, PAC a entrepris de soutenir le travail de deux organisations congolaises – le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (CENADEP) et Promotion et Appui aux Initiatives Féminines (PAIF).

Ce programme a pour but d'accroître la sensibilisation à la violence faite aux femmes en RDC afin de la prévenir par le biais d'un changement social et législatif. L'organisation de rencontres avec des groupes cibles et entre des collectivités en conflit, des ateliers de formation, des activités de recherche, l'élaboration d'un guide de plaidoyer et la mise en œuvre d'un plan d'action sont au nombre des activités du projet. Au cours de l'année écoulée, le programme s'est concentré plus particulièrement sur les consultations et les ateliers qui ont mené à la création du guide de plaidoyer.

Après la publication du guide, les partenaires congolais ont participé activement à sa diffusion dans tout le pays. Une grande part de la campagne de sensibilisation porte sur la refonte de diverses lois, lorsque ces lois sont discriminatoires et contradictoires. Cette activité de plaidoyer se poursuivra durant l'année qui vient. La campagne de sensibilisation a comporté des présentations, des émissions de radio et de télé, de même que des pièces de théâtre animées. PAC a accru la sensibilisation à l'égard de ce programme au Canada, en collaboration avec diverses ONG canadiennes intéressées aux questions liées à la prévention des conflits et à la prévention de la violence à l'égard des femmes.

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est un processus qui cherche à amener tous les pays de la région à discuter et à s'entendre sur les stratégies à adopter pour ramener la paix et la prospérité dans la région des Grands Lacs. Elle s'articule autour de quatre thèmes : la paix et la sécurité; la démocratie et la bonne gouvernance; le développement économique et l'intégration régionale; et les enjeux humanitaires et sociaux.

La Conférence regroupe un noyau principal de 11 pays : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Six autres pays sont membres de la CIRGL : le Botswana, l'Égypte, le Malawi, le Mozambique, la Namibie et le Zimbabwe.

La première phase de la période préparatoire a pris fin avec le Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Dar es Salaam, en novembre 2004, à l'issue duquel les chefs d'État ont signé la Déclaration de Dar es Salaam. En décembre 2006, les chefs d'État et de gouvernement ont signé à Nairobi un Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement. Ce pacte comportait un certain nombre de protocoles et de programmes d'action.

Description de projet

PAC agit à titre d'observateur officiel de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs depuis 2004. En raison de l'expérience acquise au sein du Processus de Kimberley, PAC a été invité par plusieurs gouvernements africains, en 2005, à prodiguer des conseils éclairés concernant l'ébauche de protocoles et de projets liés à la certification et à la circulation des ressources naturelles dans la région. PAC a participé au Sommet de Nairobi, en décembre 2006, et depuis la signature du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement, PAC collabore avec le nouveau secrétariat de la CIRGL (dont le siège social est au Burundi) pour faire avancer la mise en œuvre de deux projets liés à la certification et à la circulation des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs. Ce processus en cours a pour but l'élaboration d'un mécanisme de mise en œuvre.

Gouvernance

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est une initiative innovatrice de l'Union africaine, qui vise à favoriser une meilleure gouvernance en Afrique. Il facilite des évaluations par les pairs de la gouvernance politique, économique et d'entreprise d'un pays donné, ainsi que de son développement socioéconomique, dans le but d'aider ce pays à repérer les secteurs préoccupants et à concevoir un plan d'action pour remédier aux problèmes. Le processus est volontaire, et chaque pays doit y contribuer financièrement.

Les organisations de la société civile sont censées jouer un rôle majeur en participant activement au comité national qui supervise le processus, et en fournissant des renseignements et des analyses relatifs aux divers aspects de la gouvernance dans leur pays. En fait, la société civile joue un double rôle – garantir que le processus est participatif et transparent, et aussi apporter à la table des points de vue cohérents et constructifs. Un rapport détaillé assorti d'un plan d'action devrait couronner le processus, qui devrait durer au moins 12 mois dans chaque pays. Le rapport et le plan d'action sont évalués par un comité composé de chefs d'État.

Le MAEP est une initiative complexe et unique, qui soulève beaucoup d'intérêt en Afrique et sur la scène internationale. Dans l'ensemble, les évaluations effectuées jusqu'à maintenant ont été de bonne qualité, comme en témoignent les rapports finals et les plans d'action. Quelques difficultés sont toutefois survenues, certains gouvernements ayant essayé de contrôler le processus d'un peu trop près. C'est grâce au Comité des personnes éminentes, qui supervise le processus, qu'on a pu atteindre un équilibre dans tous les cas et que les dialogues nationaux sur la gouvernance dans ces premiers cinq pays ont en général été réalisés avec succès.

En juillet 2007, 27 pays avaient adhéré officiellement au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs :

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République du Congo, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tome et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Zambie.

Les pays suivants n'avaient pas encore adhéré au MAEP :

Botswana, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Libye, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Namibie, Niger, Sahara occidental, Seychelles, Somalie, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

Description de projet

Il est permis de croire que les gouvernements africains sont de plus en plus engagés à l'égard du processus du MAEP. Cinq des 27 pays qui ont adhéré au MAEP, soit le Ghana, le Rwanda, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Algérie, ont complété leur évaluation et ont établi des programmes d'action pour surmonter les difficultés en matière de gouvernance. Les évaluations, qui sont essentiellement des expériences de partage et d'apprentissage, ont cerné les pratiques exemplaires de même que les obstacles à la gouvernance de chaque pays. Les organisations de la société civile (OSC) dans ces pays chercheront à jouer un rôle actif pour aider à améliorer la gouvernance.

PAC a continué d'appuyer les organisations de la société civile afin qu'elles jouent pleinement leur rôle dans le processus du MAEP à l'échelle nationale. PAC a appuyé des ateliers nationaux sur le MAEP en République du Congo, au Liberia, en Guinée, au Mali et en République démocratique du Congo. En juin 2007, PAC a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique afin d'organiser un atelier panafricain au Cameroun pour les OSC des pays africains francophones. En outre, PAC a continué de publier *Le Moniteur du MAEP*, un bulletin axé sur la participation de la société civile au MAEP.

Il est probable qu'on constate en 2008 une accélération de la mise en œuvre du MAEP, à mesure que seront réalisées de nouvelles évaluations de pays. Une réunion extraordinaire a eu lieu à Alger, en novembre 2007, pour évaluer l'expérience acquise jusqu'à maintenant; les participants ont formulé des recommandations visant à améliorer la méthodologie du MAEP, y compris la simplification du questionnaire du MEAP et des lignes directrices relatives aux rapports sur les programmes d'action. Le Comité des personnes éminentes a qualifié cette réunion d'« important jalon » dans l'évolution du processus d'évaluation par les pairs en Afrique.

Photo : ASSAFE

Atelier du MAEP au Mali, juin 2007

Souveraineté alimentaire

Souveraineté alimentaire en Afrique occidentale

La question de la souveraineté alimentaire est de plus en plus critique en Afrique de l'Ouest, une région où les aliments ont traditionnellement été produits et consommés localement. Dans le passé, les principales menaces à peser sur les agriculteurs étaient surtout les graves sécheresses occasionnelles et les invasions de sauterelles, mais les choses sont en train de changer. La menace des changements climatiques point à l'horizon, bien que leurs répercussions probables soient encore difficiles à prédire. Il y a des menaces plus immédiates, toutefois, qui émergent de la mondialisation et de l'incapacité des gouvernements de réglementer et de contrôler leur économie.

Des collectivités traditionnellement productrices de riz voient leurs modes de subsistance menacés par des importations de riz moins cher, parfois subventionnées, en provenance des É.-U. ou de l'Asie, qui inondent leurs marchés. Des producteurs de poulets ont dû fermer leur entreprise en raison de l'afflux de poulets en morceaux de production industrielle, à prix réduit, en provenance d'Europe. Des cultivateurs de coton ont vu les prix chuter sur un marché international dominé par le coton hautement subventionné des É.-U., ce qui a donné lieu à des protestations à l'OMC.

Une nouvelle menace, plus insidieuse, est apparue dernièrement, soit les efforts de sociétés multinationales (appuyées par leurs gouvernements) pour promouvoir des expériences agricoles avec des semences génétiquement modifiées (OGM). On met particulièrement l'accent sur certains essais dans le secteur du coton, et déjà un pays – le Burkina Faso – a donné son accord pour que commencent des essais avec des OGM dans ce secteur. D'autre part, la Banque mondiale encourage les pays à adopter des lois qui permettront de telles expériences.

Un nouveau réseau de la société civile a été créé en Afrique occidentale, la COPAGEN – Coalition des organisations de la société civile pour la protection du patrimoine génétique africain – pour réagir à cette situation. Ce réseau s'oppose aux pressions exercées sur les pays de l'Afrique de l'Ouest pour permettre des essais d'OGM, et cherche à y faire obstacle. Parallèlement, il fait campagne pour que les pays de l'Afrique de l'Ouest adoptent des lois conformes à la loi type fournie par l'Union africaine dans le but d'appuyer la biodiversité.

Description de projet

La COPAGEN a des organisations membres partout dans les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, qui travaillent activement à sensibiliser les agriculteurs et le grand public aux questions en jeu. La COPAGEN appuie la recherche scientifique indépendante qui utilise les ressources locales, de même que la science traditionnelle et moderne, au profit des petits producteurs et des consommateurs. Elle cherche aussi à protéger les droits des collectivités à leur patrimoine génétique, de plus en plus menacés par des étrangers qui cherchent à breveter des végétaux et à en tirer profit. La biodiversité de l'Afrique occidentale est une propriété collective, et la COPAGEN considère la privatisation des végétaux et de l'agriculture comme une expropriation des collectivités. Les femmes sont des actrices clés pour aider à maintenir cette biodiversité, solidement enracinée dans la culture.

PAC appuie la COPAGEN et aide à renforcer les liens entre ce réseau et des organisations canadiennes. En mars 2007, PAC a participé à l'organisation d'une visite au Canada de trois représentants de la COPAGEN, qui ont participé à des manifestations publiques à Ottawa et à Montréal, et ont rencontré des décideurs gouvernementaux. La réponse critique de la COPAGEN face à la nouvelle Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), une initiative des fondations Bill & Melinda Gates et Rockefeller, a fait l'objet d'une couverture médiatique considérable et a suscité beaucoup d'intérêt. La COPAGEN se préoccupe, avec raison, de la possibilité que l'initiative AGRA fasse la même erreur que les initiatives agricoles précédentes en Afrique en ne tenant pas compte des petits agriculteurs et de leur collectivité, et en ne cherchant que des solutions technologiques à des problèmes complexes.

Photo : PAC

Conception d'un t-shirt, Mali 2007

Financement et partenaires

État des revenus et dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2007

REVENUS DE PROGRAMME	
Agence canadienne de développement international	171 508
Affaires étrangères et commerce international Canada	120 000
Centre de recherche pour le développement international	66 183
Irish Aid	245 670
ONG canadiennes	
Vision Mondiale Canada	52 000
Le fonds de justice social – TCA	20 000
Autres ONG	4 573
Autres partenaires	26 857
Autres	19 266
Total	726 057

DÉPENSES DE PROGRAMME	
Paix et sécurité humaine	131 221
Éducation, plaidoyer et participation au PK	135 757
Recherche et publications	88 612
Diamond Development Initiative	110 395
Développement des capacités de la société civile africaine	172 077
Gouvernance	71 727
Autres	15 665
Total	725 454

La version intégrale du rapport des vérificateurs *van Berkom & Ritz Charted Accountants* est disponible auprès de Partenariat Afrique Canada.

Remerciements

PAC reçoit du financement de plusieurs organisations gouvernementales et non-gouvernementales et il est très reconnaissant envers ses donateurs. Ceux qui ont appuyé les programmes de PAC au cours de l'année financière 2006-2007 comprennent:

Affaires étrangères et Commerce international Canada
Agence canadienne de développement international
Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Cordaid
Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile
Irish Aid
ONG africaines et canadiennes
Partenaires DDI

PAC travaille en collaboration avec plusieurs organisations en Afrique, au Canada et à l'échelle internationale, incluant les suivantes :

Affaires étrangères et Commerce international Canada
Agence canadienne de développement international
Banque Mondiale - CASM
Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Centre du Commerce International pour le Développement (Guinée)
Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire (RD Congo)
Christian Relief and Development Association (Ethiopie)
Comissão Episcopal para Justiça, Paz e Migração (Angola)
Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix
Comité de Liaison des ONG du Congo (République du Congo)
Commission Économique pour l'Afrique
COPAGEN (Afrique de l'Ouest)
De Beers
Diamond Development Initiative
Fatal Transactions/NIZA
Global Witness (Grande-Bretagne)
Green Advocates (Liberia)
Grémio para Ambiente, Beneficiência e Cultura (Angola)
Groupe de travail sur les politiques canadiennes en matière de sciences et technologies
INADES-Formation (Côte d'Ivoire)
Institut Royal des Relations Internationales – EGMONT (Belgique)
Madison Dialogue
Network Movement for Justice and Development (Sierra Leone)
Participants du Processus de Kimberley
Ressources naturelles Canada
SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (Belgique)
United Mineworkers Union (Sierra Leone).
Vision Mondiale Canada
Vision Mondiale RDC

Photo : Shawn Blore

Garçon libérien au camp minier de diamants de Paris, au Libéria, 2007

Publications de PAC en 2007

Les publications de PAC sont disponibles sur le site Internet de PAC : www.pacweb.org. Des copies papiers sont disponibles aux bureaux de PAC.

Revue annuelle de l'industrie des diamants - RDC 2007

La *Revue annuelle 2007 de l'industrie des diamants - RDC 2007* est la troisième à être produite par Partenariat Afrique Canada et le CENADEP. Cette édition de la *Revue annuelle* met un accent particulier sur les mineurs artisanaux du pays: ce qu'ils gagnent, comment ils sont organisés et soutenus, comment ils sont exploités et ce qui doit être fait pour changer la situation.

Autres Facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants.

Dans le numéro 25:
- Des débats internes entachent le Processus de Kimberley
- Le procès de Taylor reporté à janvier
- Revue littéraire: Doug Farah's "Merchant of Death", et R.T. Naylor's "Satanic Purses: Money, Myth and Misinformation in the War on Terror"
- Les conflits sont-ils mauvais pour les enterprises privées?
- Veille medias
- Les « rubis de sang » et la junte birmane
- Les diamants de guerre vont à l'école

Le MONITEUR du MAEP, un bulletin périodique sur la mise en œuvre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

Dans le numéro 4:
- Présentation des rapports d'évaluation de l'Afrique du Sud et de l'Algérie au Forum du MAEP à Accra
- Appui de la Grande Table au MAEP
- La société civile africaine à l'heure du MAEP
- La liberté de presse en Afrique est-elle encore assiégée?
- Nouveau président du Panel du MAEP
- Veille medias
- Nouvelles publications concernant le MAEP

Revue annuelle de l'industrie des diamants - Angola 2007
(disponible en anglais et en portugais seulement)

L'Angola est l'une des puissances mondiales du secteur des diamants grâce à ses vastes dépôts alluviaux et à ses centaines de formations kimberlitiques. La *Revue annuelle de l'industrie des diamants - Angola 2007* est la troisième que publient PAC et ses partenaires. Ce rapport se penche sur la mise en œuvre du processus de Kimberley par l'Angola et réalise un examen aussi critique qu'approfondi de la contribution du secteur des diamants aux recettes de l'État ainsi que de la contribution de l'extraction des diamants au développement.

Land Grabbing and Land Reform: Diamonds, Rubber and Forests in the New Liberia, juillet 2007
(Disponible en anglais seulement)

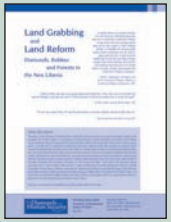

Ce rapport, co-publié par Partenariat Afrique Canada et Green Advocates (Liberia), décrit les secteurs du bois d'oeuvre, du caoutchouc et des diamants du Libéria. Il présente ce qui devrait être fait par le gouvernement libérien et la société civile, de même que par les bailleurs de fonds, les compagnies et les ONG oeuvrant dans ce pays, afin d'assurer que les pratiques pré-guerre ne refassent pas surface et que les ressources naturelles du pays soient utilisées pour le bien-être de tous les Libériens, maintenant et dans l'avenir.

Le mouvement des diamants illicites : Processus de Kimberley, notes pour la plénière, novembre 2007

Il devient de plus en plus évident qu'un grand nombre de diamants bruts illicites contournent les contrôles du Processus de Kimberley. Dans une publication conjointe, Partenariat Afrique Canada et Global Witness décrivent le problème et font d'importantes recommandations pour tenter de le résoudre.

NEPAD en Perspective

La brochure a ét publiée par la CRDA-Éthiopie et Partenariat Afrique Canada. Elle vise à résumer en language simple et accessible les principaux concepts, préoccupations et questions relatifs au NEPAD. Cette édition révisée comporte une nouvelle section sur le MAEP.

Partenariat Afrique Canada
323 rue Chapel
Ottawa, Ontario
K1N 7Z2
Canada

Tél. : +1-613-237-6768
Télec. : +1-613-237-6530
Courriel : info@pacweb.org

Partenariat Afrique Canada
BP 60233
Addis Abeba
Éthiopie

Tél. : +251-11-439-3132
Télec. : +251-11-439-3502
Courriel : pac@ethionet.et

www.pacweb.org

© Partenariat Afrique Canada,
Janvier 2008

ISSN : 1493-0994

Graphisme :
Marie-Joanne Brissette

Traduction de l'anglais :
Communications COM'ça